
PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Session 2011-2012

6 DÉCEMBRE 2011

PROJET DE DÉCRET-PROGRAMME

PORTANT DIVERSES MESURES RELATIVES AUX FONDS
BUDGÉTAIRES FIGURANT AU BUDGET GÉNÉRAL DES DÉPENSES DE
LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE, À LA CULTURE, À L'ENSEIGNEMENT
OBLIGATOIRE ET À L'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE, AU
FINANCEMENT DES INSTITUTIONS UNIVERSITAIRES ET DES
HAUTES ÉCOLES, AUX AIDES AUX INSTITUTIONS UNIVERSITAIRES,
AUX ORGANISMES D'INTÉRÊT PUBLIC ET AU SPORT⁽¹⁾

AVIS

PRÉSENTÉ AU NOM DE LA COMMISSION DES RELATIONS INTERNATIONALES ET
DES QUESTIONS EUROPÉENNES, DES AFFAIRES GÉNÉRALES ET DU RÈGLEMENT,
DE L'INFORMATIQUE, CONTRÔLE DES COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU
GOUVERNEMENT ET DES DÉPENSES ÉLECTORALES
PAR **M. ALFRED GADENNE.**

(1) Voir Doc. n°290 (2011-2012) n°1 à 4.

TABLE DES MATIÈRES

1	Exposé du Ministre-Président	3
2	.Discussion	3
3	Votes	3

Mesdames, Messieurs,

Votre commission des Relations internationales et des Questions européennes, des Affaires générales et du Règlement, de l'Informatique, Contrôle des Communications des membres du Gouvernement et des Dépenses électorales a examiné au cours de sa réunion du 6 décembre 2011 (2), le projet de décret –programme portant diverses mesures relatives aux fonds budgétaires figurant au budget général des dépenses de la Communauté française, à la Culture, à l'enseignement obligatoire et à l'enseignement de promotion sociale, au financement des institutions universitaires et des Hautes écoles, aux aides aux institutions universitaires, aux organismes d'intérêt public et au Sport.

1 Exposé du Ministre-Président

Le Ministre-Président précise que ces dispositions visent à prévoir l'intégration de l'ETNIC dans la fusion des comptes de la Communauté française. Pour le reste, il rappelle avoir fait un large développement sur ce point lors de l'examen du budget.

2 .Discussion

Cet article n'appelle pas de commentaires.

(2) Présents :

M. Diallo (Président), Mme Fassiaux-Looten, M. Hutchinson, M. Maene, M. Pirlot, M. Tomas, M. Walry, Mme Barzin, M. Destexhe, M. Kubla, M. Defossé, M. Dupriez, Mme Saenen, M. Gadenne, M. de Lamotte

Assistaient également à la réunion :

M. Cheron, M. Dupont, Mme Désir, membres du Parlement
M. Demotte, Ministre-Président

Mme Baeken, collaboratrice au cabinet de M. le ministre-président Demotte

M. Rogister, collaborateur au cabinet de M. le ministre-président Demotte

Mme Petit, collaboratrice au cabinet de M. le ministre-président Demotte

M. Leclère, collaborateur au cabinet de M. le ministre-président Demotte

M. Delattre, collaborateur au cabinet de M. le ministre-président Demotte

M. Renaville, directeur de cabinet adjoint de Monsieur ministre Nollet

M. Hamoir, collaborateur au cabinet de M. le ministre Nollet

M. Crucke, collaborateur au cabinet de M. le ministre Nollet

M. Serghini, secrétaire politique du groupe PS

M. De Primis, expert du groupe PS

M. Bosson, expert du groupe MR

Mme Bernard, secrétaire politique groupe cdH

M. Hayois, expert du groupe cdH

3 Votes

A l'unanimité des membres présents, la commission des Relations internationales et des Questions européennes, des Affaires générales, du Règlement, de l'Informatique, du Contrôle des communications des Membres du gouvernement et des dépenses électorales recommande l'adoption par la Commission des Finances, du Budget, des Affaires générales et du Sport du projet de décret-programme – partim pour les matières relevant de ses compétences.

Le Président,

Béa DIALLO

Le Rapporteur,

Alfred GADENNE